

Titres négociables à moyen terme

(Negotiable European Medium Term Notes - NEU MTN)¹

Programme non garanti

DOCUMENTATION FINANCIERE	
Nom du programme	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL NEU MTN
Nom de l'émetteur	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL
Type de programme	« NEU MTN »
Plafond du programme	5 milliards d'euros
Garant	Sans objet
Notation du programme	Noté par Moody's S&P & Fitch Ratings
Arrangeur	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL
Agent(s) Domiciliaire(s)	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL
Agent(s) Placeur(s)	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL
Date de signature de la documentation financière	15/07/2019
Mise à jour par avenant	Sans objet

Documentation établie en application des articles L 213-1 A à L 213-4-1 du Code monétaire et financier

Un exemplaire de la présente documentation est adressé à :

BANQUE DE FRANCE
Direction générale de la stabilité financière et des opérations (DGSO)
Direction de la mise en œuvre de la politique monétaire (DMPM)
21-1134 Service des Titres de Créances Négociables (STCN)
39, rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

La Banque de France invite le lecteur à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation des informations relatives aux titres de créances négociables :

<https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/surveillance-et-developpement-des-financements-de-marche-marche-neu-cp-neu-mtn/le-marche-des-titres-negociables-court-et-moyen-terme-neu-cp-neu-mtn>

¹ Dénomination commerciale des titres définis à l'article D.213-1 du Code monétaire et financier

DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMISSION		
Articles D. 213-9, 1° et D. 213-11 du Code monétaire et financier et article 6 de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures		
1.1	Nom du Programme	Banque Fédérative du Crédit Mutuel, NEU MTN
1.2	Type de programme	« NEU MTN
1.3	Dénomination sociale de l'Émetteur	BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL
1.4	Type d'émetteur	Etablissement de Crédit
1.5	Objet du Programme	Optionnel ¹
1.6	Plafond du Programme	5 milliards d'euros « ou la contre-valeur de ce montant en toute autre devise autorisée
1.7	Forme des titres	Les NEU MTN sont des titres de créances négociables, émis au porteur et sont inscrits en compte auprès d'intermédiaires autorisés conformément à la législation et à la réglementation française en vigueur
1.8	Rémunération	<p>La rémunération des NEU MTN est libre.</p> <p>Cependant, l'Émetteur s'engage à informer la Banque de France de l'émission d'un NEU MTN lorsque la rémunération est liée à un indice ou varie en application d'une clause d'indexation qui ne porte pas sur un taux usuel du marché interbancaire, monétaire ou obligataire.</p> <p>À leur date de maturité, le principal des NEU MTN doit toujours être égal au pair. La rémunération des NEU MTN peuvent être négatifs en fonction des taux fixes ou de l'évolution des indices usuels du marché monétaire</p> <p>Dans ce cas, les porteurs NEU MTN demeurent responsables du paiement de tout montant dû en raison d'une rémunération négative. La confirmation de l'émetteur relative à une telle émission mentionnera explicitement la formule de remboursement et la fraction du capital garanti.</p> <p>Dans le cas d'une émission comportant une option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat, telle que prévue au paragraphe « Maturité » ci-après, les conditions de rémunération du NEU MTN seront fixées à l'occasion de l'émission initiale et ne pourront pas être modifiées ultérieurement, notamment à l'occasion de l'exercice de l'option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat</p>
1.9	Devises d'émission	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission conformément à l'article D. 213-6 du Code monétaire et financier
1.10	Maturité	<p>La maturité des NEU MTN sera fixée conformément à la législation et à la réglementation française, ce qui implique qu'à la date des présentes la durée des émissions de NEU MTN ne peut être inférieure à 1 an (365 jours ou 366 jours les années bissextiles).</p> <p>Les NEU MTN peuvent être remboursés avant maturité en accord avec les lois et les réglementations applicables en France.</p> <p>Les NEU MTN émis dans le cadre du Programme pourront comporter une ou plusieurs options de prorogation de l'échéance (au gré de l'Émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou</p>

¹ Optionnel : information pouvant être fournie par l'émetteur sans que la réglementation française ne l'impose pas

		<p>plusieurs) évènement(s) indépendant(s) de l'Émetteur et ou du détenteur).</p> <p>Les NEU MTN émis dans le cadre du Programme pourront aussi comporter une ou plusieurs options de rachat par l'Émetteur (au gré de l'Émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) évènement(s) indépendant(s) de l'Émetteur et / ou du détenteur).</p> <p>L'option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat de NEU MTN, s'il y a lieu, devra être spécifiée explicitement dans le formulaire de confirmation de toute émission concernée.</p> <p>En tout état de cause, la durée de tout NEU MTN assortie d'une ou de plusieurs de ces clauses, sera toujours, toutes options de remboursement anticipé, de prorogation ou rachat comprises, conforme à la réglementation en vigueur au moment de l'émission du dit NEU MTN.</p>
1.11	Montant unitaire minimal des émissions	150 000 euros ou la contrevaletur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission
1.12	Dénomination minimale des TCN	En vertu de la réglementation, le montant minimum légal des Titres Négociables émis dans le cadre de ce programme doit être de 150 000 euros ou la contrevaletur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission
1.13	Rang	Optionnel ¹
1.14	Droit applicable	Optionnel ¹
1.15	Admission des titres sur un marché réglementé	Non
1.16	Système de règlement-livraison d'émission	Euroclear France
1.17	Notation(s) du Programme	<p>Noté par les agences de Ratings suivantes: Moody's ,S&P et Fitch Ratings S&P : http://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/details/-/instrument-details/debtType/SRUNSEC/entityId/114976 Moody's https://www.moodys.com/credit-ratings/Banque-Federative-du-Credit-Mutuel-credit-rating-79650 Fitch Ratings : https://www.fitchratings.com/gws/en/esp/issr/80539795</p> <p>Les notations sont susceptibles d'être revues à tout moment par les agences de notation. Les investisseurs sont invités à se reporter aux sites internet des agences concernées afin de consulter la notation en vigueur.</p>
1.18	Garantie	Sans objet
1.19	Agent(s) Domiciliaire(s)	Banque Fédérative du Crédit Mutuel
1.20	Arrangeur	Banque Fédérative du Crédit Mutuel
1.21	Mode de placement envisagé	L'Émetteur pourra ultérieurement remplacer un Agent Placeur, assurer lui-même le placement , ou nommer d'autres Agents Placeurs ; une liste à jour desdits Agents Placeurs sera communiquée aux investisseurs sur demande déposée auprès de l'Émetteur
1.22	Restrictions à la	Optionnel ¹

**Optionnel : information pouvant être fournie par l'émetteur sans que la réglementation française ne l'impose pas*

1.23	Taxation	Optionnel ¹
1.24	Implication d'autorités nationales	BANQUE DE FRANCE
1.25	Contact (s)	<p>BFCM Head of Investor Relation Tel : + 33 1 40 16 28 13 Fax: + 33 1 45 96 79 19 e-mail : BFCM-WEB@cmcic.fr</p> <p>CM-CIC Marchés Juriste Marchés 6, avenue de Provence 75009 Paris Tel: 01 45 96 90 13 Fax : 01 45 96 79 19</p>
1.26	Informations complémentaires relatives au programme	Sans objet
1.27	Langue de la documentation financière faisant foi	La documentation financière est rédigée dans la seule langue française, langue de la documentation financière faisant foi

1-Optionnel : information pouvant être fournie par l'émetteur sans que la réglementation française ne l'impose

DESCRIPTION DE L'EMETTEUR

Article D. 213-9, II, 2° du Code monétaire et financier et Article Article 7, 3° de l'arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

2.1	Dénomination sociale	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL
2.2	Forme juridique, législation applicable à l'émetteur et tribunaux compétents	Société anonyme soumise à la législation française, agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier Tribunaux compétents : Tribunal de Commerce de Paris
2.3	Date de constitution	La société a été créée le 1er juin 1933 sous la dénomination de "Banque Mosellane". Sauf prorogation ou dissolution anticipée, elle prendra fin le 1er juin 2032.
2.4	Siège social et principal siège administratif (si différent)	BFCM Siège social 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 STRASBOURG Adresse administrative 6 av de Provence 75009 Paris
2.5	Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés	RCS Strasbourg N° 355 801 929 LEI : VBHFXSYT7OG62HNT8T76
2.6	Objet social résumé	Toutes opérations de banque et opérations connexes, ainsi que toutes prestations de services d'investissement et les services connexes tels que définis par le Code Monétaire et Financier, ainsi que le courtage d'assurance en toutes branches
2.7	Description des principales activités de l'émetteur	La BFCM a plusieurs activités principales : - elle assume la fonction de centrale de refinancement et de trésorerie du CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE - elle tient la fonction de dépositaire d'organismes de placement collectif du CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE - elle assure les relations financières avec les Grandes Entreprises et les collectivités en intervenant sur le traitement des flux, les activités de crédit ainsi que les opérations d'ingénierie financière - elle porte les filiales de CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE

		<p>Groupe BFCM chiffres clés ⁽¹⁾</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>en millions €</th> <th>31/12/2018</th> <th>01/01/2018</th> <th>31/12/2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4">Structure financière et activité</td> </tr> <tr> <td>Total du bilan</td> <td>535 112</td> <td>492 799</td> <td>493 585</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres (yc résultat de l'exercice et avant distribution)</td> <td>29 654</td> <td>26 758</td> <td>27 604</td> </tr> <tr> <td>Crédits à la clientèle (y compris crédit bail)</td> <td>244 000</td> <td>223 143</td> <td>224 682</td> </tr> <tr> <td>Épargne totale</td> <td>428 002</td> <td>410 709</td> <td>410 801</td> </tr> <tr> <td>- dont dépôts de la clientèle</td> <td>193 459</td> <td>183 922</td> <td>184 014</td> </tr> <tr> <td>- dont épargne assurance</td> <td>56 926</td> <td>44 360</td> <td>44 360</td> </tr> <tr> <td>- dont épargne financière bancaire (gérée et conservée)</td> <td>177 617</td> <td>182 427</td> <td>182 427</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>31/12/2018</th> <th>31/12/2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Chiffres clés</td> </tr> <tr> <td>Effectifs fin de période (des entités sous contrôle du groupe)</td> <td>46 661</td> <td>46 236</td> </tr> <tr> <td>Nombre de points de vente</td> <td>2 502</td> <td>2 546</td> </tr> <tr> <td>Nombre de clients (en millions)</td> <td>17,9</td> <td>17,4</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>en millions €</th> <th>2018</th> <th>2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Résultats</td> </tr> <tr> <td>Produit net bancaire</td> <td>10 354</td> <td>10 422</td> </tr> <tr> <td>Frais de fonctionnement</td> <td>-6 051</td> <td>-5 979</td> </tr> <tr> <td>Résultat brut d'exploitation</td> <td>4 303</td> <td>4 443</td> </tr> <tr> <td>Coût du risque</td> <td>-805</td> <td>-783</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exploitation</td> <td>3 498</td> <td>3 660</td> </tr> <tr> <td>Gains/pertes nets s/autres actifs et MEE</td> <td>167</td> <td>-318</td> </tr> <tr> <td>Résultat avant impôt</td> <td>3 664</td> <td>3 342</td> </tr> <tr> <td>Impôts sur les bénéfices</td> <td>-1 224</td> <td>-1 541</td> </tr> <tr> <td>Gains/pertes nets s/activités abandonnées</td> <td>0</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td>2 440</td> <td>1 823</td> </tr> <tr> <td>Intérêts minoritaires</td> <td>356</td> <td>275</td> </tr> <tr> <td>Résultat net part du groupe</td> <td>2 084</td> <td>1 548</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le descriptif détaillé de l'émetteur se trouve dans le document de référence 2018 page 312 et suivantes :</p> <p>https://www.bfcm.creditmutuel.fr/partage/fr/CC/BFCM/telechargements/information-financiere/CM_Alliance_Fédérale_document_de_référence_2018.pdf</p>	en millions €	31/12/2018	01/01/2018	31/12/2017	Structure financière et activité				Total du bilan	535 112	492 799	493 585	Capitaux propres (yc résultat de l'exercice et avant distribution)	29 654	26 758	27 604	Crédits à la clientèle (y compris crédit bail)	244 000	223 143	224 682	Épargne totale	428 002	410 709	410 801	- dont dépôts de la clientèle	193 459	183 922	184 014	- dont épargne assurance	56 926	44 360	44 360	- dont épargne financière bancaire (gérée et conservée)	177 617	182 427	182 427		31/12/2018	31/12/2017	Chiffres clés			Effectifs fin de période (des entités sous contrôle du groupe)	46 661	46 236	Nombre de points de vente	2 502	2 546	Nombre de clients (en millions)	17,9	17,4	en millions €	2018	2017	Résultats			Produit net bancaire	10 354	10 422	Frais de fonctionnement	-6 051	-5 979	Résultat brut d'exploitation	4 303	4 443	Coût du risque	-805	-783	Résultat d'exploitation	3 498	3 660	Gains/pertes nets s/autres actifs et MEE	167	-318	Résultat avant impôt	3 664	3 342	Impôts sur les bénéfices	-1 224	-1 541	Gains/pertes nets s/activités abandonnées	0	22	Résultat net	2 440	1 823	Intérêts minoritaires	356	275	Résultat net part du groupe	2 084	1 548
en millions €	31/12/2018	01/01/2018	31/12/2017																																																																																												
Structure financière et activité																																																																																															
Total du bilan	535 112	492 799	493 585																																																																																												
Capitaux propres (yc résultat de l'exercice et avant distribution)	29 654	26 758	27 604																																																																																												
Crédits à la clientèle (y compris crédit bail)	244 000	223 143	224 682																																																																																												
Épargne totale	428 002	410 709	410 801																																																																																												
- dont dépôts de la clientèle	193 459	183 922	184 014																																																																																												
- dont épargne assurance	56 926	44 360	44 360																																																																																												
- dont épargne financière bancaire (gérée et conservée)	177 617	182 427	182 427																																																																																												
	31/12/2018	31/12/2017																																																																																													
Chiffres clés																																																																																															
Effectifs fin de période (des entités sous contrôle du groupe)	46 661	46 236																																																																																													
Nombre de points de vente	2 502	2 546																																																																																													
Nombre de clients (en millions)	17,9	17,4																																																																																													
en millions €	2018	2017																																																																																													
Résultats																																																																																															
Produit net bancaire	10 354	10 422																																																																																													
Frais de fonctionnement	-6 051	-5 979																																																																																													
Résultat brut d'exploitation	4 303	4 443																																																																																													
Coût du risque	-805	-783																																																																																													
Résultat d'exploitation	3 498	3 660																																																																																													
Gains/pertes nets s/autres actifs et MEE	167	-318																																																																																													
Résultat avant impôt	3 664	3 342																																																																																													
Impôts sur les bénéfices	-1 224	-1 541																																																																																													
Gains/pertes nets s/activités abandonnées	0	22																																																																																													
Résultat net	2 440	1 823																																																																																													
Intérêts minoritaires	356	275																																																																																													
Résultat net part du groupe	2 084	1 548																																																																																													
2.8	Capital	Le capital de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, entièrement libéré, s'élevait au 31 décembre 2018 à 1 688 529 500 euros, constitué de 33 770 590 actions de 50 € de nominal.																																																																																													
2.8.1	Montant du capital souscrit et entièrement libéré	100% du capital libéré																																																																																													
2.8.2	Montant du capital souscrit et non entièrement libéré	Sans objet																																																																																													
2.9	Répartition du capital	Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe détient 92.99% de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel. - Autres : inférieurs à 5%																																																																																													
2.10	Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances de l'émetteur sont négociés	Sans objet																																																																																													
2.11	Composition de la direction au 31 décembre 2018	En page 34 du Document de référence : https://www.bfcm.creditmutuel.fr/partage/fr/CC/BFCM/telechargements/information-financiere/CM_Alliance_F%C3%A9d%C3%A9rale_document_de_r%C3%A9f%C3%A9rence_2018.pdf																																																																																													

2.12	Normes comptables utilisées pour les données consolidées	Comme mentionné aux pages 313 et suivantes du document de référence 2018, les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon les normes IFRS.
2.13	Exercice comptable	du 01/01 au 31/12
2.13.1	Date de tenue de l'assemblée générale annuelle ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé	10/05/2019
2.14	Exercice fiscal	du 01/01 au 31/12
2.15	Commissaires aux comptes de l'Émetteur ayant audité les comptes annuels de l'Émetteur	
2.15.1	Commissaires aux comptes	<p>PricewaterhouseCoopers France 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex</p> <p>ERNST & YOUNG et Autres 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1</p>
2.15.2	Rapport des commissaires aux comptes	<p>Les rapports des CAC sont inclus dans les documents de référence de la BFCM : http://www.bfcm.creditmutuel.fr/fr/bfcm/rapports-financiers/index.html <u>Rapports comptes consolidés :</u> - 2018 en pages 406 et suivantes du Document de Référence 2018 - 2017 pages 332 & 333 du document de référence 2017</p> <p><u>Rapports comptes sociaux :</u> - 2018 en pages 446 et suivantes du Document de Référence 2018 - 2017 en pages 366 & 367 du document de référence 2017</p>
2.16	Autres programmes de l'Émetteur de même nature à l'étranger	Programmes ECP/EMTN/Samourai Plafond EMTN 45 milliards d'euros
2.17	Notation de l'émetteur	Par les agences de notation Moody's - S&P – Fitch Ratings
2.18	Information complémentaire sur l'émetteur	Sans objet

CERTIFICATION DES INFORMATIONS FOURNIES**Article D. 213-9, II, 4° du Code monétaire et financier et les réglementations postérieures**

3.1	Personne responsable de la Documentation Financière portant sur le programme de NEU MTN	Alexandre Saada Directeur Général Adjoint de la BFCM
3.2	Déclaration de la personne responsable de la Documentation Financière portant sur le programme de NEU MTN	A ma connaissance les données de la documentation financière sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.
3.3	Date, Lieu et signature	Strasbourg, le 15 juillet 2019 BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 6, avenue de Provence 75452 PARIS CEDEX 9 Tel 01 53 48 77 02 - fax 01 53 48 76 95 Alexandre Saada Directeur Général Adjoint de la BFCM

ANNEXES /APPENDICES		
Annexe I	Notation du programme d'émission	S&P http://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/details/-/instrument-details/debtType/CERTDEPST/entityId/114976 Moody's https://www.moody's.com/credit-ratings/Banque-Federative-du-Credit-Mutuel-credit-rating-79650 Fitch Rating https://www.fitchratings.com/gws/en/esp/issr/80539795
Annexe II	Documents présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou de l'organe qui en tient lieu	Les rapports annuels des exercices 2016 et 2017 peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.bfcm.creditmutuel.fr/fr/bfcm/rapports-financiers/index.html
Annexe III	Avenant daté sous format électronique et papier (signé)	Sans objet

Les informations financières annexes de l'émetteur exposées à l'article D. 213-9 du Code monétaire et financier sont tenues à la disposition de toute personne qui en ferait la demande, conformément aux articles D. 213-9 du Code monétaire et financier et L.232-23 du Code de commerce